

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études préparatoires et conception de projets	No SD SD-2023-3108
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires pour les services professionnels requis pour la modification des plans et devis et pour la préparation d'un appel d'offres supplémentaire requis pour la phase 2 du projet des travaux de réaménagement géométrique, de pistes polyvalentes et de feux de circulation sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue Cléophas-Charbonneau et de la rue des Alismas	
No dossier(s) interne(s) : OGP 15700, PR 100131 (SM) No LV : 2017-49 DISTRICT(S) : 16-Sainte-Dorothée		
<p>Actions : HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES, MODIFICATION DE CONTRAT</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : OS-SP-29222 ING-028B Montant : 47 066,66 \$ Mode de sollicitation : OS-SP Services professionnels Type de contrat : Service(s) professionnel(s)</p> <p>Financement No Règlement L-12819</p> <p>Titre Décrétant l'exécution de travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage, ainsi que des travaux préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage, de réseaux cyclables, d'éclairage et de systèmes de feux de circulation pour le réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau, le chemin du Bord-de-l'Eau et d'une partie de la rue des Alismas et décrétant un emprunt de 6 543 000 \$ à cette fin</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études préparatoires et conception de projets	No SD SD-2023-3108
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2021-12-07 CM-20211207-1079 HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29222</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil APPUYÉ PAR : Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser, dans le cadre des travaux de réaménagement géométrique, de pistes polyvalentes et de feux de circulation sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue Cléophas-Charbonneau et de la rue des Alismas, prévus au contrat OS-SP-29222, des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc. au montant de 73 509,27 \$ concernant les services professionnels pour la modification des plans et devis.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-5296)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2021-08-11 CM-20210811-803 DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT SP-30224</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser le début des travaux par Groupe Solex inc. pour les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue et de pavage sur les tronçons du chemin du Bord-de-l'Eau, situés à l'est de la rue des Alismas, entre l'avenue de la Seigneurie et la rue des Anémones, et ce, sur réception des garanties exigées par le document d'appel d'offres;</p> <p>d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le soutien technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 34 753,65 \$;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29222, contrat numéro 3;</p> <p>d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire, au montant de 89 500,68 \$;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29726, contrat numéro 1;</p> <p>d'autoriser le Service de l'ingénierie à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux;</p> <p>le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-12818.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-3766)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2019-07-09 CM-20190709-558 AUTORISATION DE MANDAT - CONTRAT OS-SP-29222</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser FNX INNOV à procéder à son mandat concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études préparatoires, des plans et devis ainsi que le soutien technique durant la construction pour les travaux nécessaires à la mise en place de nouveaux services municipaux, incluant le réaménagement géométrique de pistes polyvalentes et de feux de circulation, sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue Cléophas-Charbonneau et de la rue des Alismas, relativement à:</p> <p>la phase A «études, plans et devis», visant à réaliser les études préparatoires en avant-projet ainsi qu'à réaliser les plans et devis du projet au montant de 352 137,38 \$;</p> <p>la phase B «réalisation - soutien technique», visant à réaliser le soutien technique au bureau durant la réalisation des</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études préparatoires et conception de projets	No SD SD-2023-3108						
<p>travaux au montant de 81 396,55 \$;</p> <p>ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;</p> <p>et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la section A «phase études, plans et devis»;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29222, contrat numéro 3, entente-cadre.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-2930)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2017-12-05</td> <td>CM-20171205-1034</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29222</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Eric Morasse APPUYÉ PAR : Aline Dib</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat OS-SP-29222, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, relatif à l'exécution sur demande de la fourniture de services d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que la fourniture des services durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Contrat numéro 3: Les Consultants S.M. inc. 1 964 405,36 \$</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2017-5146)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2017-12-05	CM-20171205-1034	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29222
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2017-12-05	CM-20171205-1034	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29222						
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Dans le cadre du mandat de la préparation des plans et devis des services municipaux, de réaménagement géométrique et d'urbanisation du chemin du Bord-de-l'Eau, des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas, la firme FNX-INNOV inc. a été mandatée pour effectuer les études d'avant-projet, la conception préliminaire, la préparation des plans et devis ainsi que pour la préparation des documents d'appel d'offres nécessaires à la réalisation des travaux.</p> <p>La planification initiale du mandat des plans, des devis et de la mise en oeuvre des travaux fut établie de manière à réaliser l'ensemble des travaux du projet en une seule phase. En revanche, en raison de la complexité de la gestion du maintien de la circulation routière et des délais d'acquisition de parcelles de terrain, il fut nécessaire de séparer les travaux en deux phases distinctes. Mentionnons que la première phase des travaux, sur une portion du chemin du Bord-de-l'Eau prévu à la soumission SP-30224, fut complétée à l'été 2022.</p> <p>La deuxième phase comportait d'importantes modifications de plan et devis ; ce que FNX-INNOV inc. fit, selon l'offre de service OS-SP-29222, réquisition ING-028A.</p> <p>Cependant, le lancement de l'appel d'offres fut interrompu par une procédure judiciaire avec la CPTAQ, en raison d'un dossier d'acquisition d'une parcelle de terrain en zone agricole sur la rue Cléophas-Charbonneau, la firme FNX-INNOV inc. ayant effectué son mandat sauf ledit appel d'offres.</p> <p>Nous attendons de connaître les précisions ainsi que les délais juridiques avant de rétablir l'appel d'offres de la phase 2.</p> <p>Mandats à compléter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification géométrique de l'intersection des rues Samson et Cléophas-Charbonneau due au déplacement de l'emprise et de l'acquisition de terrain; - Correction au drainage, au marquage et à la signalisation, à la super signalisation, à l'aménagement du stationnement de Charbonneau l'Expert inc. et des réfections privées; - Modification des plans d'éclairage et du calcul photométrique dû au changement de l'emprise proposée; - Révision du bordereau et des devis techniques en fonction des nouveaux cahiers de charge de la Ville 2022. <p>À cet effet, sur la base des coûts unitaires de l'offre de services OS-SP-29222, n° d'entente-cadre 2465483, lot n° 3, présenté par la firme d'ingénieurs-conseils FNX-INNOV inc. et octroyé par le conseil municipal le 5 décembre 2017, des honoraires au montant de 40 936,38 \$ (avant taxes) sont requis pour la modification des plans, des devis et pour les documents d'appel d'offres, et ce, nécessaire à la bonne exécution du projet.</p>								
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>Les travaux de réaménagement géométrique et d'urbanisation du chemin du Bord-de-l'Eau, des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas sont nécessaires afin d'améliorer la circulation automobile qui est problématique dans ce secteur.</p>								

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études préparatoires et conception de projets	No SD SD-2023-3108
ASPECTS FINANCIERS <p>Le présent investissement de 42 979 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du projet « Infrastructures publiques (projet administratif) » pour lequel un montant de 22 275 900 \$ est prévu en 2023 au PTI. Dépense financée à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p>		
CULTURE <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES <p>La réalisation des travaux pour la phase 2 est prévue pour l'année 2024, lorsque le dossier juridique sera réglé.</p>		
CADRE NORMATIF <p>L'adjudication de la soumission respecte la politique de gestion contractuelle et la politique d'approvisionnement ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU <p>de recommander au conseil d'autoriser FNX-INNOV inc., des honoraires supplémentaires pour des services pour la modification des plans et devis et pour la préparation d'un appel d'offres supplémentaire requis pour la phase 2 du projet des travaux de réaménagement géométrique, de pistes polyvalentes et de feux de circulation sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue Cléophas-Charbonneau et de la rue des Alismas;</p> <p>HONORAIRES : 40 936,38 \$ (avant taxes) 47 066,60 \$ (avec taxes);</p> <p>que ces honoraires soient calculés conformément aux dispositions de l'offre de services OS-SP-29222 ING-028B, entente-cadre no. 2465483.</p> <p>(CT:1755584)</p> <p>d'autoriser des crédits au montant de 42 979 \$ (taxes nettes incluses) pour assurer le financement d'honoraires supplémentaires pour la modification des plans et devis et pour la préparation d'un appel d'offres supplémentaire requis pour la phase 2 du projet des travaux de réaménagement géométrique, de pistes polyvalentes et de feux de circulation sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue Cléophas-Charbonneau et de la rue des Alismas, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p>		
CERTIFICATION <p>Numérotation des finances : 1755584 Coût estimé affectant l'année en cours : 42 978,08 \$ CM requis : Oui</p> <p>Annotation(s) La première recommandation "De recommander au Conseil" nécessite l'approbation du Conseil car même si le montant est inférieur à 200 000\$, il s'agit d'une deuxième demande d'honoraires supplémentaires et le montant total du contrat dépasse 200 000 \$ (voir section Décisions antérieures SD-2019-2930 et SD-2021-5296.)</p> <p>La recommandation du financement du paiement comptant ne nécessite pas l'approbation du Conseil.</p> <p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p> <p style="text-align: center;"> LEFEBVRE, Madame LISON (54347) 2023-06-26 </p> <p style="text-align: center;"> _____ _____ </p> <p style="text-align: center;"> AN - MS - JR </p>		